

Remboursement des abonnements mensuels Navigo

La Région Ile-de-France a annoncé qu'en plus du remboursement de l'abonnement Navigo pour le mois d'avril, celui de début mai le sera aussi au moins jusqu'au 11 mai.

Cette mesure devrait être adoptée vendredi au cours d'un conseil extraordinaire d'Ile-de-France Mobilités.

La Région souhaite que le remboursement annoncé couvre l'intégralité de la période allant jusqu'à la fin de confinement : pour les abonnés mensuels et annuels, 25 euros s'ajouteront aux 75 du mois d'avril, soit un remboursement total de 100 euros.

Pour les abonnés Navigo Senior et Imagine R, le remboursement total s'élèvera à 50 euros.

Comme au moment des grèves contre la réforme des retraites, une plate-forme sera mise en place sur Internet dans les semaines qui viennent, pour demander le remboursement.

Le coût de cette mesure est évalué à plus de 130 millions d'euros pris sur le budget d'Ile-de-France Mobilités.